

Direction territoriale  
De Guyane

Cayenne, le 14/12/2022

Affaire suivie par : Kévin Pineau  
Responsable Sylvétude  
Tél : 0694 24 62 85  
Mél : kevin.pineau@onf.fr

Thierry VALLEE  
Direction du CSG  
Sous-direction Protection, Sauvegarde et  
Environnement

### **Objet : Projet Callisto**

Je soussigné, Catherine Latreille, directrice territoriale de Guyane, atteste de l'intérêt de l'ONF à bénéficier d'une mesure compensatoire dans le cadre du dossier de dérogation espèces protégées pour le projet Callisto.

Cette mesure vise une compensation foncière par le biais d'une ORE de 30 ans sur les savanes des secteurs Luna (580ha) et Clusia (110ha). L'investissement pour la mise en œuvre d'action de gestion est estimé à 238 k€ sur 5 ans.

L'engagement de l'ONF reste conditionné à l'avis favorable du CSRPN, du CNPN et d'une autorisation par les services instructeurs de l'État d'une part et de l'accord du service juridique de l'ONF lors de la rédaction devant notaire de l'ORE d'autre part.

Je vous prie de croire, Monsieur Vallée, en l'assurance de mes sentiments distingués.

**Catherine LATREILLE, Directrice territoriale de Guyane**